

Non aux dépotoirs clandestins!



Vous est-il déjà arrivé, lors d'une balade en forêt, de découvrir une pile de débris jetés en pleine nature? Malheureusement pour les adeptes d'activités de plein air, cette situation est très fréquente sur la Côte-Nord. Il existe des centaines de dépotoirs clandestins où s'empilent sacs à ordures, électroménagers, meubles, carcasses d'automobiles, jouets, résidus dangereux, etc. Pourtant, la majorité de ces biens pourraient être réutilisés ou recyclés au lieu d'être sauvagement jetés dans nos milieux naturels. En plus de gâcher le coup d'œil et nuire à l'image de notre belle région, ils sont la cause sérieuse de pollution de l'eau et des sols. Le pire? Malgré plus de deux millions de dollars investis en campagne de nettoyage, plus de 40 % des sites sont réutilisés seulement un an après le ramassage.



Saviez-vous que?

Il existe des sites gratuits et sécuritaires pour recueillir les biens dont vous souhaitez vous départir. Rendez-vous à la déchetterie du Centre de réinsertion Le Phare à Port-Cartier et à celle du Lieu d'enfouissement technique à Sept-Îles. Vous découvrirez un dépotoir clandestin? Avisez sans tarder votre service d'urbanisme municipal.

Pour d'autres Écocapsules et conseils écologiques, consultez le site web de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières au www.ecopatrouille.org.